Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

— **Institut Turgot.** — A la suite de sa visite, M. le Ministre du Commerce a accordé un jour de congé aux élèves de l'Institut Turgot. Les classes n'auront pas lieu aujourd'hui lundi, 1er mai.

TOURCOING

— *Enseignement ménager.* — La réunion d'enseignement ménager pour les groupes de la rue de Menin et du Cercle Saint-Jean-Baptiste, est lieu aujourd'hui 1er mai, comme il a été convenu à la dernière réunion.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

— **Le Grand Cirque Hosto à l'Hippodrome.** — Cette première journée de l'Exposition de Roubaix a accentué davantage encore le succès du Cirque Hosto. Il y avait, en effet, en matinée et en soirée, deux magnifiques salles. Ce qui prouve que les artistes qu'on admire en ce moment méritent des éloges. Aussi, ne pouvons-nous qu'inviter les retardataires à profiter de l'occasion unique qui leur est offerte d'aller applaudir une série d'artistes incomparables qu'on acclame chaque soir avec un entrain plus grand.

Aujourd'hui lundi, matinée à 2 heures, et soirée à 8 h. 1/2. Pour la location, s'adresser au Café de l'Hippodrome.

TOURCOING

— **Orphéonistes Crick-Sicks.** — C'est le samedi 13 mai, à 8 heures du soir, qu'aura lieu au Théâtre Municipal, le second grand concert d'abonnement que les « Crick-Sicks » offriront à leurs membres protecteurs et honoraires. La Commission s'est assurée le concours distingué de Mlle Berthe Devries, de l'Opéra-Comique ; Mlle Madeleine de Reval, de la Porte-Saint-Martin ; MM. Henri Rabatel, violoncelliste-solo de l'Opéra ; Roger Herté, de l'Odéon ; Paul Stupuy, pianiste.

— **Au Cercle St-Joseph.** — Le grand concert-spectacle qui a été donné dimanche soir, au Cercle St-Joseph, rue du Moulin-Fagot, avec le concours du Cercle dramatique « Comœdia » et la Fanfare de l'Institution St-Louis, a obtenu un très vif succès. Une très nombreuse assistance remplissait la salle. Au programme figuraient plusieurs comédies qui ont été prestement enlevées par les artistes amateurs. Le public, qui s'est intéressé à l'interprétation, n'a pas ménagé ses bravos aux jeunes gens.

Au cours de la séance, M. l'abbé Brouillard, directeur du Cercle, s'est fait l'interprète de la nombreuse assistance, pour remercier le cercle « Comœdia » et son distingué directeur, M. Alfred Lecomte, ainsi que la Fanfare de l'Institution Saint-Louis, directeur M. H. Castelain, qui ont bien voulu prêter leur bienveillant concours à cette belle fête de famille.

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Aujourd'hui lundi, de 5 à 11 heures. A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition grande séance de gala, avec un programme complètement nouveau composé de toutes les nouveautés parues depuis peu. 6165

« FAMILY CINÉMA » 70 bis, Grande-Rue Roubaix.

Aujourd'hui séance continue de 4 à 11 h., avec un programme composé d'un grand nombre de vues *inédites à Roubaix*. 3 heures de spectacle.

CONCERT DU PARC Lundi 11 mai 1911. De 5 heures à minuit, grand Concert-Attraction. Spectacle sensationnel. Concert de 1er ordre. 6162d

BURELIER AMERICAINS fabriqués dans nos ateliers F. DELAUNOY & DESFERET Visiter notre usine 64, rue St-Antoine, Roubaix, et notre stand à l'Exposition

Nord

UN DOMESTIQUE ÉCRASÉ PAR SON CHARIOT A AVESNES. — En sortant de la gare de la petite vitesse, les deux chevaux de M. Collignon, négociant, prirent le mors aux dents. Le domestique, Camille Labois, en voulant les maîtriser, glissa sous le chariot et eut les deux jambes écrasées. Son état est assez grave.

HÉMORROÏDES FISSURES à l'ANUS. Si vous avez tout essayé sans succès, employez la POMMADE ROYER qui vous procurera soulagement immédiat et Guérison rapide. Le Pot : 3 fr. Pour DUPOYT, 208, rue St-Martin, PARIS. Envoi contre mandat.

Somme

TUÉ PAR SES CHEVAUX A DAOURS. — M. Lucomme, meunier à Daours, a découvert, à l'entrée de la meunerie, le cadavre de son domestique, Alfred Lupart, 45 ans. On suppose que celui-ci, en rentrant la veille au soir avec un chariot attelé de cinq chevaux, fut renversé par ceux-ci et blessé mortellement. Un coup violent qu'il reçut à la poitrine paraît avoir occasionné la mort.

Pas-de-Calais

UN GOUVERNEUR SE PEND A GRAND-RULLECOURT. — Un couvreur, Aristide Petit, 45 ans, qui avait la déplorable habitude de s'enivrer, a été trouvé pendu dans une étable.

DANS LA MAGISTRATURE. — M. Proteau, procureur de la République à Arras, a été élu vice-président du Comité de l'Association Amicale de la magistrature.

BELGIQUE

La 42e session de la Fédération des Cercles et Associations catholiques

La 42e session de la Fédération des Cercles et des Associations catholiques de Belgique s'est ouverte, samedi, à Tongres.

M. Woeste qu'accompagnent de nombreuses personnalités, notamment MM. le sénateur Meyers, bourgmestre, le sénateur de Renesse, M. le vicomte Desmaisières, député, Mgr Schoolmeesters, vicaire général de Mgr l'évêque de Liége, Alphonse Ryckmans, de Beaufort, sénateur, Van Cauwenberg, Rosseuw, est très acclamé à son entrée dans la grande salle du Cercle catholique bondée d'auditeurs.

M. Woeste prend le premier la parole. En flamand d'abord, puis en français, l'éminent président de la Fédération, adresse à tous ses remerciements.

J'ai insisté, dit-il, pour que la Fédération se réunisse cette année dans le Limbourg, province très attachée à la foi catholique et à notre cause. Dans ces derniers temps, des exploitations minières se sont ouvertes dans cette région, et il faut se réjouir de cette nouvelle source de prospérité pour le pays. Mais il est indispensable que les catholiques mettent tout en œuvre pour préserver la foi des populations limbourgeoises. Les catholiques ont été divisés dans l'arrondissement de Tongres et, grâce à cette division, l'ennemi s'est glissé dans la place. Il faut reconquérir le siège perdu ; il faut donc que les questions de personnes soient mises de côté et que nous ayons toujours les yeux fixés sur l'intérêt suprême du parti. Si vous êtes résolus à marcher dans la voie d'une union indéfectible, on pourra dire que cette session de la Fédération n'aura pas été inutile à l'arrondissement de Tongres et au pays tout entier. C'est dans ses sentiments que je déclare ouverte la 42e session de la Fédération des Associations catholiques. (Vifs applaudissements.)

Dans son rapport, le secrétaire, M. Van Cauwenberg, a dit :

Le parti libéral a déchaîné la guerre antireligieuse mais, en voulant asseoir sur les ruines de l'église les fondements de leurs espérances, ceux qui furent un jour au pouvoir du gouvernement ne se sont pas aperçus qu'ils avaient couvé celui de la révolution. En France, l'anarchie règne en souveraine, ceux qui rêvent de devenir nos gouvernants applaudissent. Ils éximent la mémoire de l'organisateur des massacres de Barcelone et nous venons de voir, il a quelques jours à peine, des représentants de l'autorité, couvrir de leur présence les appels non équivoques à l'émeute et à la révolution. Déjà la devise « Dieu ni maître » est dans le parti anticlérical le dernier mot. A nous appartient d'opposer à ce torrent de destruction sociale la barrière de nos forces et de nos dévouements. La masse des adeptes de l'anticléricalisme a sans doute glissé, avec ses chefs, sur la pente du socialisme. Je me refuse à croire que ceux qui *tiennent en une étite intelligen* le patriotique, consentiront à les suivre. En face [illegible] ce n'est pas seulement l'union de [illegible] catholiques que j'invoque, c'est celle de [illegible] d'ordre, quels qu'aient été ou [illegible] leur opinion.

[illegible] de la question militaire et [illegible] de Liége, le nouveau projet scolaire, [illegible] intitulé et [illegible] de l'enseignement, [illegible] satisfaction aux désirs d'un bon nombre que ces questions de programme pouvaient tenir écartés de nous. Ce projet que la postérité appellera non « la loi des couvents » mais « la loi des pères de famille », réalise une fois de plus ce que le parti catholique avait promis au pays 27 ans passés, d'étonner le monde par sa modération. (Vifs applaudissements.)

En terminant la séance de dimanche, M. Woeste a proposé d'envoyer à M. Schollaert un télégramme de félicitations pour le projet par lequel il s'est appliqué à sauvegarder la liberté des pères de famille. (Vifs applaudissements).

Ce vœu est ainsi conçu :

La Fédération des Associations et Cercles catholiques réunie en assemblée générale à Tongres,

Considérant que le projet de loi scolaire, déposé par le Gouvernement, en étendant les bienfaits de l'enseignement et en sauvegardant les droits et la liberté des pères de famille, répond aux justes aspirations du pays,

Adresse des félicitations chaleureuses au gouvernement, de son initiative, et prie les droites parlementaires d'assurer à bref délai la discussion et le vote du nouveau projet. (Nouveaux et vifs applaudissements.)

LE PROJET DE LOI SCOLAIRE à l'Association catholique de Bruges

Bruges, le 29. — Les délégués de l'Association Catholique de l'arrondissement de Bruges avaient été convoqués pour examiner le projet de loi scolaire. La réunion, qui avait lieu ce soir, était particulièrement nombreuse. MM. les représentants Comte Visart et Standaert y assistaient ; M. le sénateur Van Ockerhout s'était fait excuser.

Après quelques paroles de bienvenue de M. le baron E. Van Caloen, président, M. Standaert prend la parole pour faire ressortir toute l'importance du projet de loi qui veut consacrer définitivement la liberté de l'enseignement. Son discours a été très applaudi.

L'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

Après quelques paroles de bienvenue de M. le sénateur Meyers, l'Association Catholique déclare être complètement d'accord avec le Gouvernement catholique ; félicite celui-ci au sujet du principe de liberté, d'égalité et de justice, sur lequel est basé le projet de loi et décide de soutenir le ministère par tous les moyens et de tous ses efforts, afin d'obtenir la reconnaissance légale des droits des pères de famille. »

L'inauguration de l'Exposition de Charleroi

Le banquet

Le Comité exécutif s'est conformé aux traditions en offrant samedi soir au restaurant du « Faisan Doré » un grand banquet pour fêter l'ouverture de l'Exposition ; il y avait 300 couverts.

A la table d'honneur, que présidait M. Warocqué, avaient pris place MM. Henin, Devreux, Houzeau de Lehaie, sénateur ; Michel Levie, Firmez et Hubert, députés ; l'échevin Dewandre, MM. Louis Lambert, C. de Burlet, Taberne, etc., etc.

Le banquet fut très cordial et très animé.

Au dessert, M. Henin a porté la santé du Roi et des membres de la famille royale, toast que l'assemblée acclama avec vigueur, soulignant par des applaudissements tout particulièrement chaleureux l'allusion faite à la santé de la Reine. « Notre Exposition, ajoute M. Henin, marquera pour la renommée de la ville de Charleroi et de la région, une étape importante dans l'histoire de la Belgique que nous voulons avec raison toujours plus grande. Elle en fera, j'en forme le vœu, un centre de rapprochement entre les diverses parties de la population qui apprendront à mieux se connaître, à mieux s'apprécier ». (Applaudissements.)

M. Warocqué porte ensuite la santé de M. Henin qui se dévoue corps et âme à l'Exposition. Ce toast répondait aux sentiments unanimes de l'assemblée qui fit à M. Henin une ovation dont celui-ci se montra vivement touché.

Au cours du banquet, des télégrammes furent adressés au Roi et à la Reine au nom de la Commission supérieure de patronage ; du Conseil d'administration et de leurs collaborateurs.

Le télégramme à la Reine fut adressé à Louvres. Il prie Sa Majesté d'agréer les respectueux souhaits d'heureux retour des signataires et forme des vœux pour que le voyage de notre gracieuse souveraine s'achève sous d'heureux auspices.

La démission de M. Devreux

M. Devreux a envoyé samedi soir sa démission au Roi. Il est probable que cet exemple sera suivi par tous les membres du Conseil communal.

La section française

Les invités qui avaient assisté à l'inauguration se sont rendus, l'après-midi, dans la section internationale de l'alimentation. La section française qui s'est constituée il y a quelques jours et n'a pu choisir son emplacement que mardi dernier, a regagné le temps perdu et était prête cette après-midi.

M. Taberne, secrétaire de la section française, remplaçant le président empêché, a reçu les invités et leur a souhaité la bienvenue, faisant des vœux pour la réussite de l'Exposition carolorégienne.

Les Souverains belges à Londres

Londres, 30 avril. — Le roi des Belges est revenu ce matin, à 6heures 30 à Londres, où il avait laissé la reine, qui souffrait d'une otite, ainsi que nous l'avons dit. Le souverain s'est rendu directement à son hôtel.

L'état de la reine continue à s'améliorer. Le séjour des souverains durera deux ou trois jours.

Un nouvel accident de mine

DEUX TUÉS ; QUINZE BLESSÉS

Mons, 30 avril. — Au puits n° 1 du charbonnage Escouffiaux, des charbonnages belges, par suite d'une cause non encore établie, une cage contenant 17 ouvriers est remontée jusqu'aux molettes.

Un choc effroyable s'est produit. Il y a eu deux tués et quinze blessés.

Mons, 30 avril. — Voici de nouveaux détails sur ce terrible accident.

Dimanche matin, au puits n° 1 du charbonnage de l'Escouffiaux, la cage qui contenait 16 ouvriers, est allée aux molettes. Elle a été écrasée entre le guidonage et les roues des molettes. Deux ouvriers Alphonse Soyeux et Henri Damiens, tous deux mariés, pères de famille, habitant Warquignies ont été tués net. Deux autres ouvriers, Jules Nève et Alphonse Mayeur, célibataires, ont le crâne ouvert et sont dans un état désespéré. Les douze autres houilleurs sont blessés d'une façon plus ou moins graves. Arthur Soyeux a le bras droit brisé; Augustin Cavenelle et Adelson Pichon portent de multiples blessures sur tout le corps; Victor Moreau a les clavicules brisées, tous sont de Warquignies; Emmanuel Balet, Adelson Paton, Emile Colman, Valère Roland, Gilbes Nye; le père et le fils Lefevre, tous de Petit-Wasmes ; Jules Volman de Petit-Hornu; Léon Berlemont de Petit-Dour, sont blessés assez grièvement.

La cause de l'accident paraît être la vitesse trop grande de la remonte. Les ingénieurs des mines se sont transportés aussitôt sur les lieux, pendant que l'on oignait les blessés.

Des que l'accident fut connu, une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, se sont portés aux abords du charbonnage où le service d'ordre était organisé par la gendarmerie et la police de Wasmes et d'Hornu. Les blessés ont été transportés les uns à leur domicile et les autres à l'infirmerie du charbonnage. Cet accident tragique a produit une vive émotion dans toute la région.

DANS LE CENTRE. — *Le salaire des charbonniers.* — La caisse de prévoyance des charbonnages du Centre vient de publier le rapport de ses opérations pour l'exercice 1910.

Les salaires payés se sont élevés à 22 millions 766.555 fr. 90, pour un nombre moyen d'ouvriers de 17.444 (femmes, enfants et vieillards compris). Le nombre moyen de journées ayant été de 295, le prix moyen de la journée revient à 4 fr. 41 contre 4 fr. 32 en 1909 et 4 fr. 66 en 1908.

Des pensions et secours sont accordés à 3.798 ouvriers ou veuves d'ouvriers, pour une somme totale de 580.940 francs.

La réserve de la caisse s'élève à 2 millions 187.264 fr. 08.

EXPLOSION D'UNE BOMBE. — Lokeren, 30 avril. — Vendredi soir, vers sept heures, à Grembergen-lez-Termonde, quatre garçons, âgés de 12 à 14 ans, se promenaient le long des remparts. L'un d'eux, Gaston Roels, vit flotter dans l'eau du fossé une corde qu'il retira en même temps qu'un petit sac attaché au bout. Les enfants examinaient une poudre contenue dans le sac lorsque tout à coup celle-ci fit explosion. Gaston Roels et Benoit Mertens, furent renversés et blessés.

Le petit Mertens a été transporté à l'hôpital. Sa tête est couverte de plaies et l'on craint pour sa vie. Le petit Roels a été grièvement brûlé au visage, mais ses blessures ne sont pas mortelles. Les deux autres enfants n'ont pas été atteints.

On croit que la bombe aura été jetée à l'eau pour tuer le poisson, qui est très abondant à cet endroit.

FAITS DIVERS. — **Noyade à Hérenthals.** — Le fermier J.-B. Baekelands, de Hérenthals, s'était rendu, vendredi, chez le notaire, pour toucher une somme de 600 francs. En rentrant chez lui, le malheureux, trompé par l'obscurité, est tombé accidentellement dans le canal et s'est noyé. Le cadavre a été repêché peu de temps après. On trouva la somme encore intacte sur lui. La victime était mariée et père de six enfants.

— **Tué dans la mine à Marcinelle.** — Vendredi, à neuf heures du matin, un porion, Edmond Villette, 42 ans, né à Jemappes, marié et père de deux enfants, se trouvait dans une voie souterraine du puits n° 11 des charbonnages de Marcinelle-Nord. Il aidait un ouvrier occupé à placer une benne ; un éboulement se produisit. Villette reçut une avalanche de terres sur le dos. Il est mort pendant son transfert.

YPRES

CONCERT DE CARILLON par M. Noël Igodt, ce soir, à sept heures et demie. Programme : 1. Robens marsch en strijdkreet (L. Stootmeekers). — 2. La croix du chemin (G. Goublier. — 3. La Veuve Joyeuse, fantaisie (Lehar). — 4. Printemps de Bretagne (Dezard). — 5. Dans mes blés (Besson). — 6. Les Clochettes (Bouet). — 7. Mooi [illegible] (Hullebroeck). — 8. Belaardkloksjes (Desramault).

AU MUSÉE. — La ville vient de faire l'acquisition, pour les collections du Musée, des cartons des fresques de Louis Delbeke, décorant la salle Ouest des Halles et d'autres compositions du distingué peintre ypréis.

COURTRAI

LE DISPARU DU BOULEVARD SAINT-JEAN, REPÊCHÉ DE LA LYS — Dimanche matin, vers 5 heures et demie, des passants qui longeaient la berge de la Lys, à proximité des Trois-Ponts, non loin du territoire de Bisseghem, ont retiré des eaux de la rivière, le cadavre du nommé Victor Desmet, ébéniste, âgé de 23 ans, domicilié boulevard St-Jean 6, et dont nous avions signalé la disparition dans notre précédente édition.

Ainsi qu'on le craignait, l'on se trouve bien en présence d'un suicide. Le corps qui ne porte aucune trace de violence a été déposé à la morgue des Tours du Broel, où M. le docteur J. Ghyoot a procédé aux constatations légales.

MOUSCRON

UNE FEMME TROUVÉE NOYÉE DANS UN TONNEAU DE GOUTTIÈRE. — Dimanche matin vers 2 heures et demie, le voisinage de la Chaussée de Lille, où habite au numéro 236, Mme veuve Ange Sabeleyn, ménagère née Marie Barbe-Demets, le 6 mai 1846, à Avelghem.

Cette femme qui est affectée d'une maladie incurable réside à cette adresse en compagnie de son fils Aloise, couvreur en paille, âgé de 42 ans. A l'heure précitée, le jeune homme s'était levé pour porter à boire à sa mère et comme elle ne se trouvait plus dans sa chambre à coucher il l'appela en vain et c'est dans la cour de l'habitation qu'en compagnie d'un voisin, il la trouva plongée la tête au fond d'un tonneau de gouttière qui contenait 55 centimètres d'eau. A côté du fût en question se trouvait une chaise et le couvercle du récipient.

La pauvre veuve retirée aussitôt ne donnait plus signe de vie. Il y a tout lieu de croire que la malheureuse sous l'empire d'une fièvre chaude occasionnée par le cancer qu'elle porte à la tête se sera précipitée elle-même dans le tonneau où elle trouva une prompte mort.

M. le commissaire adjoint G. Vanlerberghe chargé de l'enquête de police a requis M. le docteur Scheppens, pour remplir les constatations légales.

MENIN

LA CHASSE AUX RENARDS

UN OUVRIER DE L'USINE LEPOUTRE EST VICTIME D'UNE AGRESSION

Encore un incident à proops de la grève Lepoutre.

Samedi soir, le conducteur de l'usine en grève, M. Edouard Delnatte, 52 ans, demeurant au « Longs Murs », rue de Lille, aux Baraques, se rendait dans le centre de la ville. Il était arrivé en face le couvent du Cénacle, récemment incendié, quand il fit la rencontre d'un ami, avec lequel il lia conversation.

Tout à coup, M. Delnatte se sentit saisi au cou, projeté violemment contre la bordure du trottoir et frappé d'un coups de talon à la tête. M. Delnatte put se relever pour voir s'enfuir son agresseur, accompagné de deux autres individus, par le quai de la Lys et dans la direction de la rue de Courtrai. L'ami de M. Delnatte n'eut même pas le temps d'intervenir, tellement la chose s'était faite promptement.

Le conducteur, la tête ensanglantée, regagna son domicile, où des soins lui furent prodigués. M. Delnatte porte à la tête deux plaies contuses et a en outre l'œil droit fortement contusionné. Ces blessures n'entraîneront pas d'incapacité de travail et M. Delnatte compte réintégrer l'usine mardi matin.

DOTTIGNIES

UNE MANIFESTATION LIBÉRALE SUIVIE DE FESTIVAL. — A l'occasion de l'inauguration de son nouvel uniforme, la Société Philharmonique « La Renaissance » avait organisé une manifestation libérale, suivie d'un festival, qui ont eu lieu dimanche après-midi.

A 3 heures, le Comité a reçu, à leur descente du train, MM. Deridder, sénateur, et Van de Venne, député. Ceux-ci, accompagnés des membres de la commission, se sont rendus sur une estrade, dressée à leur intention, place de la Gare. M. Deridder, sénateur, a pris le premier la parole vis-à-vis des sociétés assemblées. Il a félicité la Philharmonie « La Renaissance » de son nouvel uniforme et lui a prédit des succès futurs. A son tour, M. Van de Venne a déclaré qu'il fallait protester contre la loi scolaire de 1857 et les couvents ; puis il a préconisé l'union de tous les libéraux pour les prochaines luttes électorales, afin d'obtenir une victoire complète.

Les sociétés se sont ensuite formées en cortège et ont défilé dans l'ordre suivant :

Dottignies : Philharmonie La Renaissance, Fanfare l'Union Démocratique, Cercle Dramatique ; Aelbeke : Fanfare ; Baillœul : Fanfare Communale ; Berchem : Harmonie Ste-Cécile ; Pecq : Fanfare Communale, Cercle Démocratique Libéral ; Amougies : Fanfare les Vrais Amis ; Courtrai : Société de gymnastique « Courtraisienne, Société Philharmonique, Association Libérale, Jeune Garde Libérale, 'T Meibloempje, Cercle des A. E. des écoles laïques, Société « Hoe de Kunst Komt », Liberaal Volksbond ; Avelghem : Fanfare le Phare de l'Escaut, Jeune Garde Libérale ; Helchin : Fanfare l'Union ; Herseaux : Association Libérale ; Renaix : Jeune Garde Libérale, Association Libérale, Chorale En Avant ; Wevelghem : Société Philharmonique Concordia ; Menin : Jeune Garde Libérale, Liberaal Volksbond ; Sweveghem : Fanfare Ste Cécile ; Kerkhove : Fanfare Eendracht ; Deerlyk : Peter Benoit's Kring ; Estaimpuis : Harmonie Communale ; St-Genois : Fanfare Ste-Cécile ; Esquelmes : Fanfare. Cercle de l'Egalité ; Mouscron : Société de gymnastique La Vaillante ; Société Philharmonique Ste-Cécile, Association Libérale, Jeune Garde Libérale.

Après avoir parcouru les rues de la Station, Grand'Place, Basse, du Cimetière, du Christ, de Mouscron, du Curé et Grand'Place, le cortège s'est disloqué.

Les présidents se sont rendus dans la salle de l'Hôtel de Ville, où ont été offerts les vins d'honneur, ainsi qu'une breloque commémorative de la fête.

A 3 heures et demie, les sociétés se sont rendues à leurs kiosques respectifs, Grand'Place, et angle des rues de Roubaix et de la Station, où ont eu lieu les auditions qui ont été écoutées par un grand nombre d'auditeurs.

Le soir, à 10 heures, un grand feu d'artifice a été tiré rue Basse, par les soins de M. Holvoet.

AUDENARDE

DÉCOUVERTE DE TROIS BRASSERIES CLANDESTINES. — Le Parquet d'Audenarde vient d'être avisé que M. le contrôleur des accises de Ninove, Van Bockryck, accompagné des employés d'Haeltert et de la gendarmerie, a fait vendredi matin irruption dans plusieurs maisons de Denderhautem-lez-Ninove, pour faire des recherches au sujet de brasseries clandestines qui y existaient depuis assez longtemps. M. Van Bockryck a découvert trois brasseries en pleine activité. Des échantillons cachetés ont été relevés séance tenante ; ils ont été envoyés au laboratoire de l'Etat à Gand.

Aucune arrestation n'a été opérée.

LES FUNÉRAILLES DU LIEUTENANT DE GENDARMERIE VAN SLUYS. — Samedi matin ont lieu à Audenarde, les funérailles de M. Alphonse Van Sluys, lieutenant de gendarmerie, commandant le district d'Audenarde, décoré de la croix militaire, de la médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II, des médailles civiques de 1re, 2e et 3e classes, chevalier de l'Ordre du Lion et du Soleil de S. M. le shah de Perse.

A la sortie de la mortuaire, les honneurs militaires ont été rendus par un détachement du 4e lanciers, sous le commandement du lieutenant Serlez.

Le corps était porté par des gendarmes et des sous-officiers et brigadiers du 4e lanciers, et les coins du poêle étaient tenus par les lieutenants Vander Cruyssen, Lentz, Morel de Westgaeven, du 4e lanciers, et Lebrun, de la gendarmerie.

Parmi les personnalités qui étaient venues rendre un dernier hommage à la dépouille de M. Van Sluys, citons dans le monde militaire : le lieutenant-colonel de gendarmerie Trembloy, les majors de gendarmerie Rimbeau et Carlier, le major Monnier, commandant la division détachée du 4e lanciers et la place d'Audenarde, les capitaines commandants de gendarmerie Serlez, Thiran, Liégeois, Dufrasne, Bayard, adjoint à l'état-major et représentant le général Chevalier de Selliers de Moranville, les capitaines Audin, Gevers, Dethier, Jacques, Styns, Dath, Goffaux, le capitaine Noterman du 5e de ligne, le lieutenant Brennx, du 4le lanciers, les lieutenants Kestelin, Mottry, Vanderoost, Labiwez, Gillard, Vigneron, Dumont, Bosmans, Leclercq, Censier, Maury, les lieutenants Dath, Mortier, de Heusch, l'officier d'administration Vigneron, les vétérinaires de régiment Migeotte, Béghin, etc.

Parmi les autorités civiles : de Witte, commissaire d'arrondissement, Devos, procureur du roi, Poll, juge d'instruction, de Coquereau des Mottes, substitut, Van Wetter, avocat, juge suppléant, Dhont, juge de paix, Ficher, greffier, Vandersichelen, échevin, Hebbelynck, contrôleur des contributions, Verhulst, conservateur des hypothèques, Bruyoux, agent du Trésor, de Bavay, receveur des contributions, etc., etc., ainsi que tous les gendarmes disponibles des brigades du district.

Après les absoutes, le convoi s'est dirigé vers le cimetière de la ville où a eu lieu l'inhumation. Deux discours ont été prononcés, au nom de la gendarmerie par le commandant Dufrasne et au nom des amis de l'armée par le lieutenant Goffaux.

ÉTAT-CIVIL. — Déclaration de naissance. — Marguerite Lejeune, hameau de la Basse-Plaine.

ANSEREUL

VENGEANCE DE BRACONNIERS. — Le garde-chasse Alphonse Delabassée fut réveillé la nuit par un coup de feu tiré près de sa demeure. Il enfoncera les slentours et ne vit rien, mais le lendemain il constata que son chien était blessé et rôdait. On croit à une vengeance de braconnier.

Huile de Table des Chartreux moins chère et supérieure à l'olive dont elle n'a pas le goût fruité. Concessionnaires, MM. Carlier et Ducatillon à Willems (Nord). Le demander dans toutes les bonnes épiceries. 649-1

La Vie Sportive

CYCLISME

Les Championnats d'Europe de vitesse

(4 & 5 Juin 1911)

Voici le programme des réunions qui auront lieu au Vélodrome du Parc Barbieux, les 4 et 5 juin prochains :

Championnats d'Europe (vitesse). — 1.000 fr., 500 fr., 300 fr., 50 fr. aux seconds des 1/2 finales ; 25 fr. aux troisièmes des 1/2 finales.

Grand-Prix de l'Exposition de Roubaix.— Prix : 200 fr., 100 fr., 50 fr.

Prix Fermon (course de tandems). — 200 fr., 100 fr., 50 fr.

Prix Michael. — Grande course de 1/2 fond en 3 manches : 30 kil., 20 kil., 10 kilomètres.

Handicap (par séries) *à l'Australienne.* — 100, 60, 40.

Prix Marcel Cadolle (amateurs U.V.F.) — Trois prix, objets d'art.

Régionale professionnels. — 30 fr., 20 fr., 10 fr.

Course de primes (10 kilomètres, — 5 fr. tous les kilomètres). — Finale : 30 fr., 20 fr., 10 fr.

FOOTBALL-ASSOCIATION

La finale du Challenge international DU NORD

L'UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE BAT LE CAMBRIDGE TOWN F. C., PAR 2 BUTS A 1 LE CLUB TOURQUENNOIS DEVIENT DETENTEUR DU CHALLENGE

Pour la seconde fois depuis sa création — c'est-à-dire depuis quatorze ans — le Challenge International du Nord a été gagné par un club français. L'Union Sportive Tourquennoise s'est, en effet, adjugée ce beau trophée en battant hier, sur le terrain du Sporting-Club Tourquennois, Cambridge Town Football-Club.

Trois mille spectateurs environ ont assisté à cette rencontre, qui a été loin d'offrir l'intérêt que l'on pouvait prévoir. Certes, le vent, parfois très violent, a nui beaucoup au jeu de combinaisons, mais, malgré tout, le « team » anglais n'a pas fait montre d'extraordinaires qualités. L'équipe usterne, qui fut victorieuse de l'intéressante compétition internationale créée par le Sporting-Club Tourquennois, a droit à tous les éloges, car après un début de saison peu favorable, elle a vaillamment travaillé à améliorer sa forme, et ses derniers matches ne sont que la juste récompense de ses persévérants efforts.

LE PARTIE

L'Union gagne le « toss » et joue avec le vent. La partie vient à peine de commencer que, déjà, l'avant usterne, Gaeremynck, shoote un superbe but à 18 mètres.

La ligne d'avants anglaise paraît plutôt faiblarde et ce sont les « blanc et noir » qui attaquent presque constamment. Plusieurs corners à leur avantage n'aboutissent pas.

Vingt minutes se passent sans amener aucun changement, puis le centre-avant anglais réussit à botter dans le « goal ». Parsys reçoit la balle dans les jambes et la laisse entrer dans le filet... Du moins, l'arbitre en juge ainsi, puisqu'il accorde le « goal », et pendant que de nombreuses protestations se font entendre dans le public.

Tourcoing attaque de plus belle. A la suite d'un « corner », un arrière anglais reçoit la balle sur le bras et, involontairement peut-être, il la joue. L'arbitre siffle un « penalty » que L. Quivrin transforme en but.

A la mi-temps, Tourcoing compte 2 buts et Cambridge 1.

Toute la seconde mi-temps a été sans intérêt. Aidés par le vent, les Anglais ont attaqué la plupart du temps, mais la défense tourquennoise — Prouvost-Quivrin — fut à la hauteur de sa tâche et ne laissa rien passer.

Aucun nouveau « goal » ne fut marqué et, finalement Tourcoing conserva la victoire par 2 buts à 1. Le public fit aux vainqueurs une chaleureuse ovation.

Match arbitré par M. Costa.

"COTONS" BAT "LAINES"

PAR 4 BUTS A 1

Ce match amical servait de « lever de rideau » à la finale du Challenge International du Nord.

Les équipes avaient été recrutées parmi les footballers appartenant aux industries lainière et cotonnière.

Ce sont les « cotonniers » qui ont triomphé, battant leurs adversaires de 4 uts à 1.

Owen, Moignoux et Bâton furent les meilleurs. M. Bouillet remplissait les fonctions d'arbitre.

CHALLENGE DES ÉCOLES

La finale de ce Challenge s'est jouée hier à Tourcoing et s'est terminée par la victoire de l'Amical-Club du Flocon, battant le Football-Association du Calvaire par 2 buts à 1.

A L'EXPOSITION DE ROUBAIX

LA FORMATION DE L'EQUIPE DU NORD QUI MATCHERA, DIMANCHE PROCHAIN, L'EQUIPE DU PAYS DE GALLE

Nous avons annoncé que le dimanche 7 mai aurait lieu, au Stadium de l'Exposition de Roubaix, un grand match de football-association entre les équipes représentatives du Nord de la France et du Pays de Galle.

L'équipe qui défendra les couleurs régionales vient d'être constituée comme suit : But : Parsys ; arrières : Molgneux, Bon ; demis : Spriet, Douchet, Raulin ; avants : Voyeux, Sartorius, Eloy, Chandelier, Bacrot.

HIPPISME

Les Courses de Lille

du dimanche, 30 avril

TROISIÈME RÉUNION

Le temps incertain n'a pas nui au succès de la réunion des courses de Lille, qui eut lieu dimanche. A l'Hippodrome du Bois de la Deule.

Le terrain était excellent et les chevaux étaient nombreux.

Remarqués au pesage MM. le colonel Breuillac, du 6e chasseurs ; Vinot, conseil d'Espagne ; Baudin, adjoint au maire ; Danel, Lecot, conseillers municipaux.

Prix des Tribunes (2.000 fr., 800 mètres, course plate, 9 partants) : 1er, Arsène Lupin (Barré), à M. de Mumm ; 2e, La Sioule (Rodriguez), à M. de Ladoucette ; 3e, Ben Said (Barré), à M. Lacroix. — Non placés : Picelle, Le Louroux, La Sabotière, Fleurance, Andromaque et Penthesilie. 1/2 longueur, 2 longueurs. — Mutuel : Pesage : 1er gag. 81.00, pl. 15.00, 2e pl. 33.00, 3e pl. 23.00 ; gag. 74.50, pl. 18.50, 2e pl. 21.50, pl. 20.00 ; pelouse : gag. 70.50, pl. 16.00, 2e pl. 23.00, 3e pl. 19.50.

Prix spécial de la Société Sportive d'Encouragement (2.000 fr., 2.200 m., course plate, 11 partants) : 1er, Malborough (Lassus), à M. de Mumm ; 2e, Le Bréau (J. Bara), à M. Bara ; 3e, Les Masques (Monk), à M. Champion. — Non placés : Vincenette, Tonton Emile, Mandoline, Ly, Le Literre, La Loute, Silver Sea, Damito, Myrto. — Mutuel : Pesage : 1er gag. 30.50, pl. 27.50, 2e pl. 21.00, 3e pl. 9.00 ; tribune : gag. 27.00, pl. 15.00, 2e pl. 19.50, 3e pl. 15.50 ; pelouse : gag. 27.50, pl. 17.50, 2e pl. 16.50, 3e pl. 10.00.

Prix des Ambassades (handicap, 4.000 fr., 1.600 m., course plate, 9 partants) : 1er, Espoir VI (G. Sauval), à M. de Ladoucette ; 2e, Venise V (Charvet), à M. Viguier ; 3e, Tigrane II (Lescure), à M. Say. — Non placés : Gobette, Arcole II, Pompadour, Bradamante, Aigre Feuille, Léa II. — Mutuel : Pesage : gag. 43.00, pl. 13.00, 2e pl. 11.00, 3e pl. 16.50 ; tribune : gag. 44.50, pl. 12.50, 2e pl. 17.00, 3e pl. 18.50 ; pelouse : gag. 42.00, pl. 12.00, 2e pl. 14.00, 3e pl. 14.50.

Prix de la Deûle (au trot monté, 1.500 fr., 2.800 mètres, 9 partants) : 1er, Sholdy (A. Méquignon), à M. Dubois, 4'51" 2/5 ; 2e, Ruit (J. Méquignon), à M. Costenobel, 4'53" ; 3e, Neufchâteau (Neveux), à M. Bassigny, 4'53" 1/5. — Non placés : Iris, Incognito, Halte-Là, Henriette, Témeraire, Après-Moi. — Mutuel : Pesage : gag. 37.50, pl. 9.50, 2e pl. 8.50, 3e pl. 7.50 ; tribune : gag. 36.00, pl. 11.00, 2e pl. 9.00, 3e pl. 9.00 ; pelouse : gag. 45.00, pl. 12.50, 2e pl. 9.50, 3e pl. 9.00.

Prix de Flandre (steeple-chase, handicap, 2.000 fr., 3.400 m., 5 partants) : 1er, Fléber III (propriétaire), à M. Bourdalade ; 2e, François I (Wright), à M. Bara ; 3e, Freshay (Bossut), à M. Levé. — Non placés : Baron II, Piqu'Avant. — Mutuel : Pesage : gag. 23.50, pl. 10.50, 2e pl. 12.00 ; tribune